Zeitschrift: SBB Revue = Revue CFF = Swiss federal railways
Herausgeber: Schweizerische Bundesbahnen
Band: 2 (1928)
Heft: 10

Artikel: Les chemins de fer suisses jugés par l'étranger
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-780072

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES CHEMINS DE FER SUISSES JUGÉS PAR L'ÉTRANGER

Celui qui veut bien se reporter à quelque vingt-cinq ans en arrière ne peut manquer de reconnaître, s'il est sincère, les progrès considérables réalisés depuis cette époque par les chemins de fer suisses. Il est incontestable que l'on voyage aujourd'hui, chez nous, dans des conditions de confort que l'on ne trouve pas partout ailleurs. Le touriste étranger se plaît à le proclamer. L'*Indépendance Belge* portait récemment sur nos entreprises de transport un jugement des plus flatteurs, que la rédaction de la « *Revue CFF* » ne peut résister à la tentation de mettre sous les yeux de ses lecteurs. Sous le titre « Exemples à imiter », nous lisons dans le numéro du 11 septembre de ce journal :

« Passez en Suisse. Les compagnies y sont nombreuses ; beaucoup, d'intérêt purement local, mais toutes peuvent être placées sur le même plan au point de vue de l'ordre, de la propreté, du confort et surtout de l'affabilité du personnel.

Là, pas « d'abonnés à la semaine » se plaisant dans le fumier ; ni de voyageurs prenant les coins de compartiments comme dépotoirs de leurs reliefs de charcuterie... Et c'est au point qu'on y peut voyager avec plus d'agrément en « troisième » que chez nous en « seconde ».

Par ailleurs, le personnel des compagnies y tient sévèrement la main. Interdiction de jeter quoi que ce soit, même du papier ; et la population respecte les règlements. Il nous a été donné de vérifier ceci un peu partout. Citerons-nous les chemins de fer fédéraux, de l'Oberland bernois, Spiez-Zweisimmen ou de Montreux, Lausanne-Bâle, Meiringen, Brienz, Interlaken, Lucerne-Bâle, etc.?

Mêmes remarques sur les lignes de bateaux, sur les lignes d'auto-cars postaux, par exemple de la Furka, du Grimsel, etc. ; partout, en un mot, ordre, propreté, discipline, souci visible de donner toute satisfaction au voyageur.

Nous pourrions résumer en cette phrase : On ne se soucie chez nous que de transporter les voyageurs ; en Suisse, on se soucie de leur rendre le transport agréable. Différence considérable, qui ajoute au charme des voyages, enjolive les souvenirs, invite à revenir, et est, en somme, la meilleure publicité dont puisse profiter la réputation d'un pays. »

La traction électrique contribue incontestablement pour une bonne part à l'amélioration du confort, aussi n'est-il pas téméraire d'affirmer qu'elle aura pour heureux effet de développer le tourisme. Dans une longue étude consacrée à l'électrification des chemins de fer suisses, La *Métropole*, journal anversois, du 19 septembre 1928, dit à ce sujet :

« Si, financièrement, l'électrification du réseau est pour la Suisse une affaire lucrative, un pays vivant principalement du tourisme ne saurait sous-évaluer non plus les inappréciables avantages que procure au voyageur un mode de traction sans fumée et sans poussière. Il faut avoir traversé, fenêtres ouvertes, le tunnel du Simplon, long de 20 km, il faut avoir vu la quiète propreté des petites gares suisses égrenées le long du scintillant ruban d'acier, il faut avoir vu, des heures durant, défiler sans le moindre écran poussiéreux et la moindre incommodité, les merveilleux sites de l'Helvétie, puis revenir soudain dans nos pays empestés et noircis par la traction à vapeur, pour se rendre compte du progrès formidable que constitue l'application, au railway, de l'électricité. »

REMARQUE A MÉDITER

Rodolphe Töpffer, qui, dans la première moitié du siècle dernier, accomplit pédestrement en Suisse et dans les pays voisins, avec ses élèves, de nombreuses randonnées dont il a laissé à la postérité les savoureuses descriptions que l'on sait, fait quelque part, dans son premier « *voyage en zigzag* », la très judicieuse remarque que voici :

« Les aubergistes sont un peu ce que les fait le voyageur. Vous arrivez fier, exigeant, rogue, mettant entre vous et votre hôte l'immense distance qui sépare le riche gentleman du misérable salarié ; voilà la nature du contrat établie par vous-même : on vous sert de son mieux, avec empressement, avec respect ; service, empressement, respect, se retrouvent sur la note, que vous trouverez chère et que vous payerez avec humeur. Vous arrivez bonhomme, bienveillant, sans exigence ni fracas, vous traitez votre hôte en homme dont les égards, la bonne grâce vous sont personnellement agréables, dont les respects ont leur mérite, mais ne s'achètent pas ; il vous les donne sans vous les vendre ; votre note, déchargée de tous faux frais, se trouve être équitable, et vous la payez avec plaisir. On rencontre des gens qui disent du mal de toutes les auberges ; ce sont gens dont avec plus de justice toutes les auberges pourraient dire du mal. »

Die Leser werden höflich gebeten, diese Zeitschrift schonend zu behandeln und nach Gebrauch wieder an ihren Ort zu hängen.

Par égard pour les autres lecteurs, Messieurs les voyageurs sont priés de traiter la Revue CFF avec ménagement et de la remettre en place.